



CHEF DE CLINIQUE DES UNIVERSITES-ASSISTANT TERRITORIAL (CCU-AT) Discipline médicale : CHIRURGIE DIGESTIVE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Chirurgie Digestive Endocrinienne et Thoracique

Pôle de rattachement : Pôle de Chirurgie

Chef de service : Dr Beaudoin THEBAULT

Composition de l'équipe médicale : 6 praticiens hospitaliers dont un temps partiel. Deux chirurgiens thoraciques

Nombre de lits : 50

Nombre de places :

Plateau technique : Accès au bloc opératoire, 45 lits sur un étage d'hospitalisation et lits en UACA (unité d'ambulatoire) et en USC (Unité de soins continus)

Autres :

3. Missions confiées

Chirurgie digestive de tous types : coelioscopie, urgences, chirurgie endocrinienne, chirurgie colo-rectale et sus méso-colique

4. Les compétences à développer

Coelioscopie, et chirurgie robotique

5. L'organisation de la permanence des soins

- **Dans l'établissement d'accueil** : une astreinte hebdomadaire

6. Les valences (enseignement/ recherche)

Enseignement auprès des internes, projet d'activité scientifique (article original, suivi d'études et participation à des bases de données nationales et internationales)

7. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

Sur le plan chirurgical, une vacation hebdomadaire et accès aux plages d'urgences (deux salles réservées aux urgences). Une à deux vacations de consultation par semaine

8. Logement par l'établissement d'accueil

Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction

de leurs disponibilités.

9. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé

10. Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera l'Université de Tours et le CHRU de Tours.

Vous ferez l'objet d'une mise à disposition intégrale par le CHRU de Tours dans votre établissement d'accueil.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

11. Prise en charge des frais de déplacement

Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail

Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).